

# ARLEUX en Nouvelles Mars 2024

au cœur de l'Artois

en gohelle

**Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle**

## Edito

Comme je le souligne souvent, nous disposons de nombreux moyens dans la commune pour apporter aux arleusiens et arleusiennes, de tout âge, une palette de solutions en matière d'animations, d'activités diverses et de rendez-vous sportifs, festifs et conviviaux dans le village.

En effet, à côté des commissions concernées de la commune, c'est un réseau aujourd'hui bien structuré d'associations qui œuvre au quotidien et conjugue avec brio, alternance et intelligence les nombreuses activités et manifestations proposées aux habitants.

Ce monde associatif va encore prendre de l'envergure en 2024 avec l'arrivée d'une nouvelle structure nommée " Arleux-en-Gohelle - Mémoire et Patrimoine " qui a pour ambition de mettre en valeur et promouvoir le patrimoine public de la commune en visant de façon très large tout élément du patrimoine historique, culturel, foncier bâti ou naturel, ainsi que toutes les actions d'animation soutenant de tels objectifs.

Cette nouvelle association, qui a pour Président Julien Slowik, s'inscrit dans une démarche visant à obtenir dès cette année le label " Village patrimoine " compte tenu des nombreux atouts dont dispose notre commune qui a été sélectionnée en 2023 pour intégrer les journées du " Printemps de l'Art déco " qui est une opération annuelle permettant les découvertes des différents points qui font l'identité et la richesse des Hauts-de-France.

La commune dispose d'un nombre relativement important de documents retraçant et illustrant diverses périodes de son histoire qui pourront être mis à la disposition de l'association « Mémoire et Patrimoine ».

Pour étoffer cette base, l'association lance un appel à la population pour bénéficier du prêt de divers supports sur l'histoire passée du village que nous relayons dans cette publication.

D'avance merci pour votre contribution à cette démarche, toutes ces traces de l'histoire du village représentent un véritable patrimoine communal qu'il faut préserver !

Norbert Grobelny  
Maire de la commune d'Arleux-en-Gohelle



## Les manifestations de ces deux prochains mois

**Le samedi 9 mars**

Soirée années 80 organisée par  
« l'association des fêtes »



**Le samedi 20 avril**

Soirée années 80 organisée par  
« L'association de chasse »



**Le dimanche 17 mars**

La fête du club de l'association « Amitié - Détente »  
Repas et petite restauration

*Fête du club*

**Le lundi 1er avril**

Chasse aux œufs de Pâques



*Calendrier  
des  
Manifestations*



**Le samedi 27 avril**

Brocante en salle de l'association « tennis de table »

## La collecte des restos du cœur



Les Restos du cœur ont été créés en 1985, par Coluche, un célèbre humoriste, révolté par la pauvreté dans notre pays. Ils assurent une aide alimentaire, mais bien au-delà s'engagent à proposer une aide à la personne et à accompagner celle-ci sur la durée et tout au long de l'année. Près de 40 ans après sa création, la situation demeure des plus préoccupantes avec 1,3 million de personnes en 2023 qui ont nécessité un accès aux Restos du cœur... Fort de ce constat et fidèle à son engagement depuis de nombreuses années, l'**association de gymnastique A.S.D.L et les nombreux bénévoles**, ont organisé une collecte de denrées alimentaires et produits d'hygiène pour cette association humanitaire. Un bel élan de générosité a une fois de plus été au rendez-vous dans le village. Un grand merci aux généreux donateurs !



Le 25 janvier, s'est tenue l'assemblée générale de l'association, moment pour le bureau de faire le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets de l'année à venir, mais aussi de réunir ses membres pour un moment d'échanges et de convivialité autour du verre de l'amitié.



## Premier repas dansant de l'année

Le samedi 24 février, l'association « Amitié-Détente » a organisé un repas dansant à la salle des fêtes qui a réuni une centaine de participants. C'est encore une fois un superbe moment de convivialité et de plaisir qui a pu être trouvé autour d'un bon repas et dans une ambiance musicale des plus agréables au son de Monica. A noter que le menu complet et très copieux, servi par les membres de l'association, a remporté un vif succès.



## Un service d'achat groupé



Le coût de l'énergie explose ! Une mutualisation d'acheteurs permettant l'achat d'un volume conséquent offre la possibilité de négocier et obtenir des prix très compétitifs ! Avec un rôle de facilitatrice, la commune recense les besoins de palettes de pellets afin de bénéficier d'un prix avantageux dans le cadre d'un achat groupé.

Il est recommandé de réserver dès maintenant par mail à l'adresse : [pelletarleux@gmail.com](mailto:pelletarleux@gmail.com) en spécifiant vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone et la quantité de palettes souhaitée. A noter que cette année, vous avez la possibilité de choisir entre deux fournisseurs : Total ou ERDA.

Toutes les correspondances se feront par mail. Pour les personnes qui se seront positionnées, un retour par mail leur sera fait courant avril en précisant le prix d'une palette négocié au mieux. La qualité des pellets répondra aux normes en vigueur. Si le tarif retient votre attention, il sera alors indispensable de confirmer la quantité de votre commande. Le règlement se fera directement à la livraison auprès du livreur.

**Attention, il ne s'agit que d'une unique opération pour l'année 2024 !**



## Une palette de services apportés aux habitants



La commune est proche de ses habitants et peut vous accompagner dans vos besoins réguliers ou ponctuels : un service gratuit de prêt sans caution de tables et de chaises pour vous aider à organiser vos manifestations privées dans votre domicile, la mise à disposition en libre-service à la mairie d'un poste de travail avec ordinateur connecté à internet, une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, une subvention pour les jeunes qui souhaitent acquérir une formation au BAFA, une subvention pour les jeunes qui s'engagent dans une formation préparant à l'obtention du permis, une subvention pour les jeunes rejoignant un centre aéré durant les vacances scolaires, et ce, quel que soit le centre choisi par les parents,... Toutes ces informations, et bien d'autres, sont reprises sur le site internet de la commune.

N'hésitez pas à vous rendre sur : [www.arleuxengohelle.fr](http://www.arleuxengohelle.fr) !

## Calendrier électoral 2024

Les élections européennes sont organisées pour élire les députés qui siègent au Parlement européen. Ces élections ont lieu dans tous les pays de l'Union européenne entre le 6 et le 9 juin 2024. En France, le scrutin est organisé le 9 juin.



## Stage de football

Durant les vacances scolaires de Pâques, un stage de football est prévu au city-stade d'Arleux-en-Gohelle du 22 au 26 avril 2024. Toutes les informations au :

**06 30 21 88 42**



Gouter offert  
pique-nique à emporter



Du 22 au 26  
Avril 2024  
U7 à U15  
100€

Inscription et renseignements au 0630218842

**Attention** : Pour voter à ce scrutin, il est indispensable d'être enregistré sur les listes électorales avant les dates suivantes : > en ligne : [Mercredi 1er mai 2024](#)  
> en mairie : Vendredi 03 mai 2024.

## Opération « Plantations » à l'école maternelle



Les agents techniques de la commune avaient préparé le terrain en aménageant un parterre dans l'espace engazonné jouxtant le préau de l'école du village. Une zone de plantation transitoire pouvant recevoir 25 jeunes plants de pommiers a ainsi été réalisée à la hauteur de nos chères petites têtes blondes.

Pour la plantation des arbres, vingt-cinq élèves de Moyenne Section de l'école maternelle sont venus sur le terrain **le vendredi 23 février** pour la mise en place des jeunes plants sous la surveillance des enseignants et enseignantes et avec la collaboration des employés municipaux.

Cette opération de sensibilisation spécialement construite pour les petits enfants est déclinée d'un grand projet porté par la **Fédération nationale des chasseurs** et cofinancé par l'Office français de la biodiversité et l'éco-contribution, et qui vise à favoriser l'implantation de haies d'arbres variés et adaptés au territoire de chaque commune intéressée.

Chaque enfant a reçu un diplôme de plantation et un gobelet contenant des semences d'un mélange fleuri. Du plaisir et de la fierté pouvaient alors se lire sur leur visage malgré la pluie qui était de la partie.

A l'automne 2024, les plants seront repris par chacun des jeunes sylviculteurs pour être replantés à la maison et produire dans quelques années de belles pommes !

Un enfant qui a planté un arbre ne regarde plus la nature de la même façon !



## Le carnaval de l'ensemble des élèves du RPI

Grande fête à la salle polyvalente R. Cadiou le **mardi 20 février** après-midi ! Les quelque 185 élèves des 8 classes du RPI étaient réunis pour un après-midi festif et arboraient des costumes dignes des plus beaux "Carnavaux de Dunkerque"! Bonne ambiance de détente et de grands rires avant les vacances d'Hiver !



## Lauréats du concours photos 2023



Le bulletin du mois de février 2024 mettait en avant les lauréats du dernier concours photos. Il manquait le portrait de la gagnante du concours dans la catégorie "Jeunesse : 8 ans à 16 ans" !

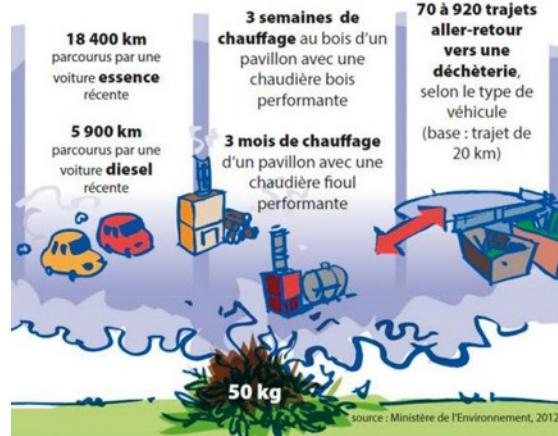
Voilà qui est corrigé ... et félicitations à Amélie LABBENS pour la réalisation de la photo, ci-contre, qui a obtenu le plus de suffrages !



Encore merci à l'ensemble des participants pour la qualité des nombreuses photos réceptionnées en mairie. Nous reviendrons prochainement vers vous pour communiquer le thème du concours pour cette année 2024.

## Les bonnes recommandations pour bien vivre ensemble

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de poussières que :



D'ici quelques semaines les premières opérations extérieures de grand nettoyage de printemps vont commencer. D'ores et déjà, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...).

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant.

De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.

### Tontes et autres travaux de bricolage - RAPPEL

Chacun est tour à tour auteur et victime du bruit, il peut donc contribuer à réduire les bruits au quotidien pour une meilleure qualité de vie dans notre commune.

Avant de bricoler ou de tondre, tronçonner, etc...

**PENSONS A NOS VOISINS** : n'abusons ni des décibels, ni de la durée, ni des dimanches !!! Ce que dit la loi - Décret 95-408 du 18 avril 1995 : « Tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisin est répréhensible, de jour comme de nuit ».

Il est demandé à chacun, de cesser les bruits de bricolage **le dimanche**, toute la journée. Pour exécuter ces travaux durant cette journée, seul le créneau horaire de 10h00 à 12h00 est toléré.



### Civisme et savoir-vivre / Stationnement des véhicules



Un constat de plus en plus fréquent est fait sur la commune, celui du stationnement gênant ou interdit. En effet, des véhicules stationnent sur les trottoirs ou sur des places improvisées. Stationner sur le trottoir, c'est obliger les piétons à marcher sur la chaussée, et par conséquent, les mettre en danger !

En outre, des zones de stationnement à cheval sur la route et le trottoir ont été spécialement aménagées pour permettre la circulation des piétons en toute sécurité dans des zones particulièrement dangereuses, au niveau des 2 routes départementales.

Pour rappel les articles R417-10 et R417-11 du code de la route prévoient des amendes allant jusqu'à 135 € en cas de non-respect !

### Le trottoir aux piétons !

Le trottoir n'est pas un lieu de stationnement. Un véhicule stationné à cet endroit met en danger les piétons, avec ou sans enfant ou poussette, les personnes à la marche difficile ou en fauteuil roulant, en les obligeant à emprunter la chaussée.

Nous comptons sur le civisme et le bon sens de chacun !



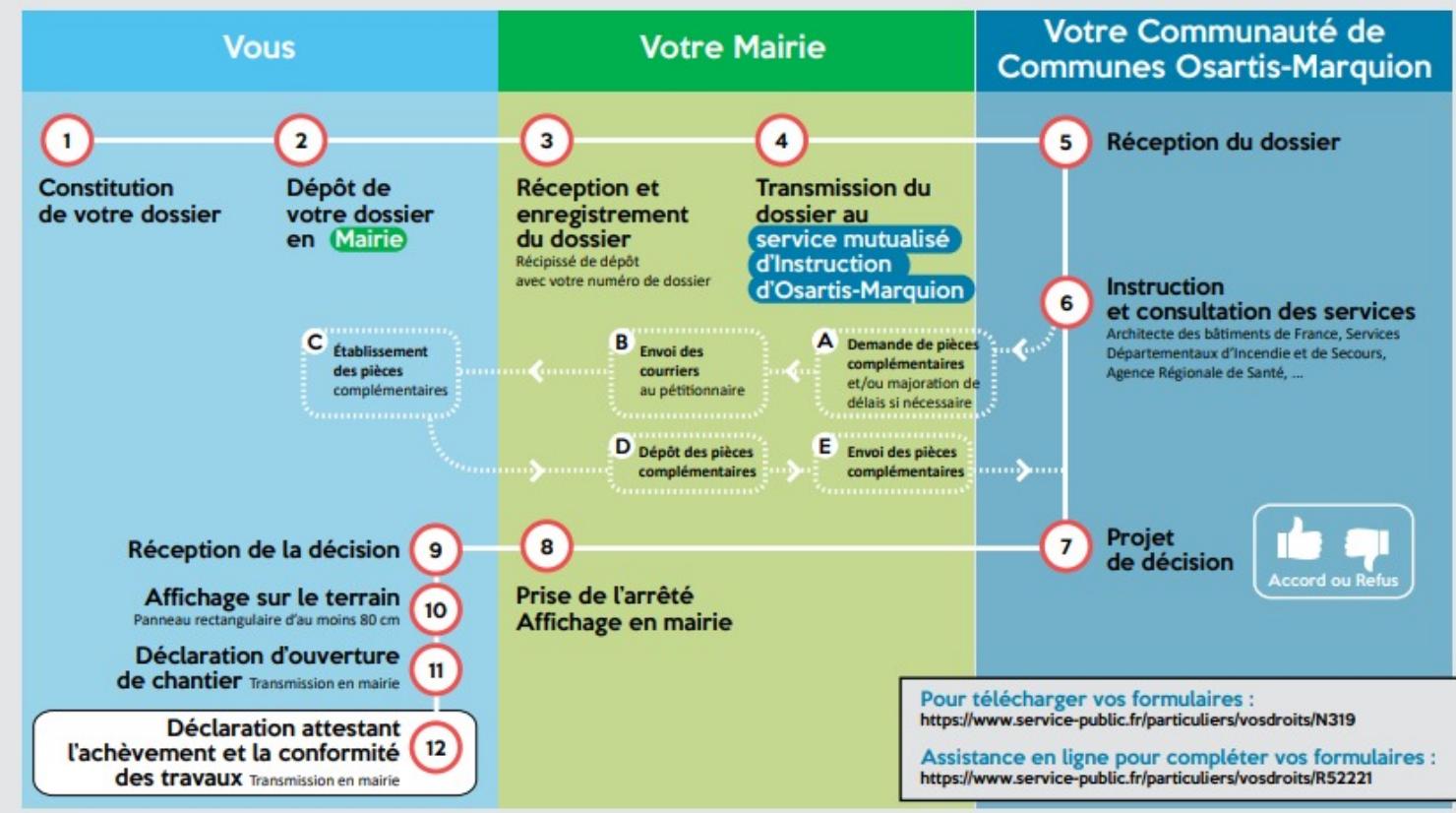
# Obligation de déclarer des projets de construction ou d'aménagement



Communauté  
de Communes  
Osartis-Marquion

## Circuit d'instruction des autorisations d'urbanisme

? Un projet de construction, une division de terrain en vue de construire, une clôture...



Le **permis de construire** est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, **de plus de 20 m<sup>2</sup>**. Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination.

Il existe 5 types de destinations : exploitation agricole et forestière, habitation, commerce et activités de service, équipements d'intérêt collectif et services publics et les autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire.

Lorsqu'il y a changement de destination ou lorsque l'on réalise des modifications de l'existant (création d'une porte extérieure,...). Ces opérations ou travaux qui ne relèvent pas du permis de construire nécessitent une déclaration préalable de travaux.

Quels travaux ne sont soumis à aucune autorisation ?

Rien à déclarer si, et seulement si, vous construisez une véranda ou un abri de jardin qui répondent cumulativement à ces trois critères : une surface de plancher inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>, une emprise au sol inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>, une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 mètres.

**Attention !** Il est essentiel de disposer d'une autorisation pour les travaux que vous réalisez ! Permis de construire accordé, Déclaration Préalable de travaux acceptée. En cas de vente de votre bien immobilier, l'opération peut être mise à mal si un ou des aménagements annexes n'ont pas été dûment autorisés par l'administration (véranda non déclarée,...). Les services du cadastre et les services fiscaux procèdent également à des contrôles réguliers !

**Attention également aux délais d'instruction !** Quelle que soit l'importance de votre dossier, ce dernier est amené à transiter par plusieurs services (Bâtiments de France, Services préfectoraux divers, ARS,...). Pensez à bien compléter et renseigner vos dossiers pour éviter des délais supplémentaires liés à des demandes de pièces ou informations manquantes !

## Nous recherchons des documents sur l'Histoire d'Arleux-en-Gohelle !

Le tissu associatif de la commune s'est développé en fin d'année 2023 avec la création d'une nouvelle association : « Arleux-en-Gohelle - Mémoire et Patrimoine ».

Son objectif est de recenser, de valoriser et de préserver le riche patrimoine culturel et historique de notre beau village et d'offrir à ses habitants des opérations et des manifestations en lien avec les points historiques spécifiques de la commune.

Cette nouvelle association s'inscrit également dans une démarche initiée par la commune visant à obtenir dès cette année le label « Village patrimoine » compte tenu des nombreux atouts dont dispose notre village.

Un dossier reprenant les éléments patrimoniaux divers est en cours de constitution par la commune qui dispose d'un nombre relativement important de documents retracant et illustrant diverses périodes de son histoire.

Pour étoffer cette base, l'association et la commune sollicitent les habitants du village pour bénéficier du prêt de divers supports sur l'histoire passée du village, très certainement rangés, et peut-être un peu oubliés..., dans les cartons de quelques foyers (photos, cartes postales, documents,...).

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir consacrer un peu de votre temps à inspecter vos tiroirs et cartons et déposer en mairie tout élément pouvant concerner notre demande.

Bien évidemment, tout le soin sera apporté aux documents et supports confiés pour être numérisés et ensuite restitués rapidement aux propriétaires.

**Un grand merci pour votre contribution !**

**Norbert Grobelny**  
Maire de la commune  
d'Arleux-en-Gohelle

**Julien Slowik**  
Président de l'association  
« Mémoire et Patrimoine »

**Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle**

## Edito

En 2024, vous verrez encore des travaux dans le village !

Les travaux de renforcement du réseau d'assainissement sont d'ores et déjà engagés dans la totalité de la rue de Lens. C'est Noréade, la régie du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord qui assure la maîtrise d'ouvrage de ce chantier dont le coût est d'un montant de 110 000 € H.T.



Après ces travaux d'assainissement qui devraient durer environ 2 mois, c'est la rénovation complète de cette rue qui sera revue en totalité à l'image de ce qui a été réalisé rue de la chapelle. Là aussi, pour améliorer le cadre et l'environnement de ce secteur du village, l'enfouissement des réseaux aériens sera réalisé et les poteaux sur trottoirs seront retirés. Il s'agit d'une opération également importante d'un montant total de 220 150 € H.T.

Pour son financement, des subventions auprès de 4 partenaires institutionnels ont été sollicitées.

Sous réserve expresse que la charpente de la toiture de la salle Cadiou supporte un poids de 4,5 tonnes, l'installation d'un parc de panneaux solaires d'une surface totale de 273 m<sup>2</sup> sera réalisée dès cette année.

Avec une production d'environ 55 220 kWh/an, ils permettront une partie de l'autoconsommation en électricité pour tous les locaux communaux (salles des fêtes et polyvalente, club-house et vestiaires du club de football, église, mairie et écoles) avec une réduction de près de 30 tonnes de la production de CO<sub>2</sub> par an. Le devis s'élève à 97 000 € HT (une subvention de 40 % a été demandée au titre du fonds de soutien pour l'investissement public local).

Et prochainement un petit béguinage sera engagé rue Notre Dame de Tongres, et c'est le bailleur social, Maisons et cités, qui réalisera l'opération. Destinés à un public senior pour une ou deux personnes et également adaptés aux personnes à mobilité réduite, 6 T3 d'une surface de 65 m<sup>2</sup> et 4 T2 d'une surface de 56 m<sup>2</sup> et des petits "coin jardin" fermés sont prévus.

Faire d'Arleux en Gohelle un village qui bouge a toujours été mon leitmotiv avec un simple objectif : Vous offrir les meilleures conditions de vie dans votre village !

Bien cordialement.

Norbert Grobelny  
Maire de la commune d'Arleux en Gohelle

## L'association des fêtes clôture l'année 2023 !

Pour marquer le passage à la nouvelle année 2024, l'association des fêtes a réuni plus d'une centaine de personnes dans la salle des fêtes de la commune. Il n'en fallait pas plus pour passer une agréable soirée !

Les convives avaient revêtu leurs plus beaux habits pour une soirée exceptionnelle avec une restauration et une animation de qualité bien réussies ! Avec un budget optimisé et maîtrisé, c'est une soirée de la Saint-Sylvestre de grand standing qui a pu ainsi être offerte aux convives moyennant une participation qui n'a pas été excessive.



## La patinoire de fin d'année a fait le plein !

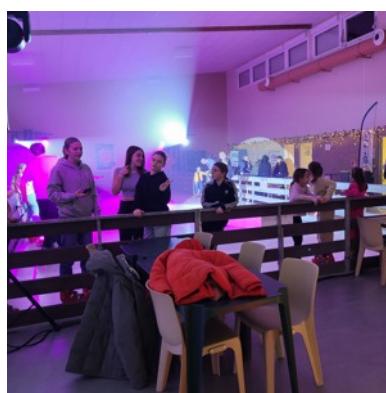
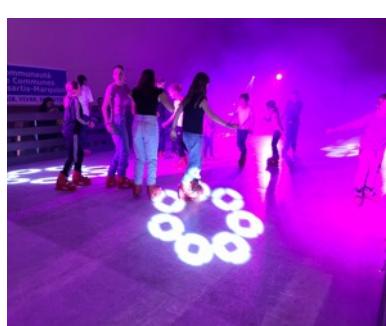


Mise en place par la Communauté de Communes Osartis-Marquion, la patinoire installée dans la salle des sports **du 27 au 31 décembre 2023** a connu un grand succès. Un record de fréquentation ! Plus de **mille personnes**, habitants de la commune et des nombreux villages voisins, petits ou grands, se sont retrouvés pour cet événement exceptionnel pour le village.

Les patineurs ont été nombreux avec près de **800 entrées** sur la piste !

Et pour l'occasion, la municipalité avait mis à la disposition des associations la salle des fêtes et la salle R. Cadiou pour que chacune d'entre elles puisse mettre en place des activités autour de la piste d'évolution sur patins : petite restauration, buvette, initiation à la pétanque, au tennis de table, baby-foot, ateliers créatifs, atelier de maquillage,...

**Merci aux associations ayant répondu présentes pour cet événement en partenariat avec la commune et le conseil municipal des jeunes.**



## **Salles combles pour les voeux du maire !**

**Samedi 13 janvier**, le conseil municipal ainsi que le conseil municipal des jeunes présentaient leurs voeux à la population. Les invités ont répondu présents avec près de 250 personnes réunies dans la salle polyvalente. C'est Emma DERUY, représentante du conseil municipal des jeunes qui a ouvert la cérémonie en prenant la parole avec beaucoup de maîtrise pour énumérer les nombreuses actions réalisées par le CMJ en 2023 et a présenté les projets pour l'année 2024.

C'est ensuite, Norbert GROBELNY, maire de la commune, qui a présenté un bilan global des nombreuses opérations diverses et travaux réalisés l'an dernier, ainsi que les opérations projetées pour cette année avec notamment, l'aménagement et la rénovation complète de la rue de Lens et l'installation d'un parc de panneaux solaires d'une surface totale de 273 m<sup>2</sup> sur la toiture de la salle Cadiou.



A la clôture des discours, les membres de la commission communication ont procédé à la remise des lots aux gagnants de la troisième édition du concours photos sur le thème : « Le travail de la terre »

Pour la catégorie "Adulte", de la troisième à la première place ont été récompensés : Matthieu LEFEVRE, Christie ORZECHOWSKI et "la Maison d'Assistantes Maternelles".

Pour la catégorie "Jeune", de la troisième à la première place ont été récompensées : Lise MAILLOT-DELABY, Lilie BRIENNE, Amélie LABBENS.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants pour la qualité des nombreuses photos réceptionnées en mairie.



Les membres de l'association "Fitness Dance" ont apporté la touche finale à cette manifestation en réalisant un superbe show par une représentation exceptionnelle de danses rythmées avec une prestation de grande qualité des enfants de la commune adeptes des danses indiennes.



## Ateliers créatifs pour les enfants du village



Encore une belle action intergénérationnelle qui s'est déroulée le **20 décembre dernier** !

Les séniors du club « Amitié-Détente » ont consacré l'après-midi à apprendre aux enfants comment fabriquer des marque-pages sur le thème « animaux ». Un moment « comme à la maison » avec un bon goûter toujours très attendu !



## Janvier, le mois des AG et des galettes !



Le mois de janvier marque le début d'année mais aussi celui des assemblées générales annuelles des associations. Pour le bureau, c'est l'instant pour faire le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets de l'année à venir. Pour 2024, c'est **L'association de pétanque** qui a ouvert le bal en organisant pour ses membres un bon moment d'échanges et de convivialité autour du verre de l'amitié et d'un bon morceau de galette !

Salle R. Cadiou

### STAGE DE DANSE

Inscriptions ouvertes !

**Lundi 04 mars 2024**

19h à 20h30 : Girly

20h30 à 22h : Hip-Hop

A partir de 12 ans

5 € le cours

8 € les 2 cours

Réservation :

06 51 04 13 18

## Les manifestations de ces deux prochains mois



### Les samedi 02 et dimanche 03 mars :

Grand « Salon Manga » organisé par l'association  
« Les artisans et créateurs de la Gohelle ».

Pendant 2 jours : quizz, pop-culture, danse (Just Dance), tombola, concours de jeux vidéo, concours de dessins, escape-game, concours Cosplay, illustrateurs et dessinateurs en lien avec le monde Manga, plus de 40 exposants !

**Le samedi 24 février :** à 12h00, repas-dansant à la salle des fêtes organisé par le club « Amitié - Détente » et animé par « Monica »  
1 Kir - Filet mignon au maroilles - Pommes de Terre reconstituées  
Tomate provençale - Endive braisée - Fromage - Tarte aux pommes  
Boissons en supplément

Paiement à l'inscription auprès de Dominique 06 72 01 80 40

Adhérent : 20 € - Non adhérent : 25 €



**Le samedi 09 mars :** à partir de 19h30, soirée « Années 80 » à la salle des fêtes organisée par « Association des fêtes ».

**Le dimanche 17 mars :** Fête du club « Amitié - Détente » à la salle des fêtes.  
Vente des objets créés par le club, loterie, repas,...

**FETE DU CLUB**



**Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle**

## Edito

Le début d'une nouvelle année est toujours un moment bien particulier où se mêlent moments festifs et conviviaux avec de bonnes résolutions et des objectifs ambitieux qu'il faut savoir malgré tout garder réalistes...

Il en est de même pour l'équipe municipale qui aura le plaisir de vous accueillir avec le Conseil Municipal des Jeunes le samedi 13 janvier à 18h00 à la salle R. Cadiou.

Pour débuter l'année 2024, je souhaite d'ores et déjà regarder l'avenir avec optimisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme déconnecté de la réalité, celle qui nous confronte à un contexte écologique, économique et international difficile.

Même si cet environnement apporte tensions et parfois morosité, à Arleux-en-Gohelle je rencontre chaque jour des personnes de tout âge dont les idées, les initiatives, l'implication, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation et qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de maire : être là avec eux, pour eux, afin d'améliorer encore notre si beau village.

Du fond du coeur, je les remercie et je vous souhaite au nom de l'équipe municipale une très belle année 2024.

Norbert Grobelny



Maire de la commune d'Arleux-en-Gohelle

Bien cordialement.



## Ramassage des sapins de Noël



Le lundi 08 janvier 2024, les employés communaux collecteront les sapins naturels en porte à porte.

Merci de déposer votre sapin bien en évidence sur le trottoir devant votre domicile, au plus tôt le dimanche 07 janvier au soir.

Le sapin doit être naturel, sans décoration, ni neige artificielle. Ces sapins récoltés vont être broyés pour être réutilisés comme paillage sur le territoire de notre commune.

En plus d'être un service aux habitants de notre commune, c'est avant tout et aussi un geste pour l'environnement !

## Les manifestations de ces deux prochains mois

**Le samedi 13 janvier à 18h00 :**

Le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes vous invitent à la cérémonie des voeux du maire



**Le samedi 03 février :**

Repas de l'association de football « U.S Arleux »

**Le samedi 24 février :**

Repas dansant organisé par « Amitié-Détente »



## Bourse aux jouets : le marché de l'occasion connaît un succès fou !



Ils sont souvent en très bon état et n'ont servi qu'à peu de reprises. Ces jouets, jeux de société, vêtements et autres équipements de puériculture sont vendus par les particuliers à prix réduits à l'occasion de bourses aux jouets, à l'instar de l'opération annuelle animée par l'association de tennis de table qui s'est déroulée le **samedi 02 décembre** à la salle des fêtes.

Certes, il y a le côté marchand et l'intérêt de faire des économies en achetant des jouets à un prix imbattable. Il y a aussi une part de militantisme à donner une seconde vie à Barbie, Ken et ce bon vieux Robocop pas si vieux, bien conservé, mais qui sent des poussées d'arthrite à rester immobile au fond du coffre à jouets. L'occasion de faire des heureux avec des jeux de société bien utiles pour occuper les journées d'hiver !



## Arleux-en-Gohelle se souvient des morts pour la France en Algérie



Le **mardi 05 décembre**, l'association des anciens combattants d'Arleux-en-Gohelle s'est rendue à la stèle commémorative des soldats morts durant la guerre d'Algérie. Cette stèle départementale rend hommage à plus de 700 jeunes conscrits du Pas-de-Calais ayant perdu la vie loin de leur famille. Cela fait vingt ans qu'un hommage leur est rendu le 05 décembre, après une décision de Jacques Chirac, alors Président de la République.

## Vaste élan de solidarité et de générosité pour la première édition d'Octobre rose



Le **vendredi 08 décembre**, le conseil municipal et l'association de football US Arleux avaient invité l'ensemble des participants et les présidents des associations du village, à la soirée de remise des bénéfices de la journée d'Octobre rose à l'association "Nénuphar".

Un chèque d'un montant de **2360 €** a été remis par Marine et Miguel Huck et Isabelle Humez, trésorière du club de l'US Arleux, à Nadine Huret, vice-présidente de l'association « Nénuphar ».

Mobilisant les associations locales ainsi que des professionnels de santé, cette journée intergénérationnelle de générosité et de prévention a été un réel succès et ne manquera pas de se répéter avec une prochaine édition déjà programmée, mais ce sera cette fois tout un week-end les 12 et 13 octobre 2024 !

## Noël dans le village



C'est le **samedi 16 décembre** que s'est déroulée la journée aux couleurs de Noël dans le village et à destination des enfants de la commune. Fidèle à sa fréquence annuelle, c'est bien évidemment le père Noël qui a été la star de ce samedi, en arrivant dans son carrosse motorisé... Distribution de chocolats, de brioches, d'oranges, de friandises aux enfants... et vin chaud, bière de Noël pour les parents ! Des plus jeunes aux plus âgés, tout le monde a sollicité le père Noël !



## Opération 1 Naissance = 1 Arbre / édition 2023

Pour la quatrième année consécutive, la municipalité a organisé l'opération « une Naissance, un Arbre », qui permet de symboliser chaque naissance dans la commune par la plantation d'un arbre.

**Le samedi 09 décembre**, 12 nouveaux arbres ont été plantés à l'aide des parents dans la parcelle disponible au city-stade.

Depuis l'origine de l'opération, c'est une quarantaine d'arbres qui ont été plantés. Geste très écologique et hautement symbolique de l'enfant qui grandit avec son arbre dans le village.

Les 12 enfants : EMAILLE Eden - BELAIRE Manel - COUET Iris - MACIEJEWSKI Victor - ANOUN Mehdi - MESSIAEN Robin - VANDAMME Armand - BELIN Basile - DESVIGNES Paolo - TARDIF Alma - TURPIN Joshua - DEGRAEVE Clémence.



## Repas de Noël du club Amitié-Détente

La salle des fêtes était une nouvelle fois bien décorée le jeudi 14 décembre pour la journée festive que les membres du club Amitié-Détente organisaient pour le repas de Noël.

Les participants ont unanimement apprécié ce moment de rencontre, de détente et de plaisir partagé des joies de la bonne table !

Ce repas annuel est une tradition bien ancrée dans l'histoire du club, grâce à l'effort de l'équipe organisatrice.



Un bon repas entrecoupé de nombreuses séquences de danses bienvenues au rythme des années 80 !

## Le ménage au naturel !

Le SYMEVAD, SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets a assuré, mercredi 06 décembre à la salle des fêtes, une journée de formation pour les agents d'entretien de la commune et des communes voisines. A l'issue de cette réunion, le SYMEVAD a remis aux participants des kits de démarrage composés de vinaigre, savon noir, gel vinaigre...

Pour l'entretien de la maison et des locaux professionnels, on utilise toute une panoplie de produits chimiques (dégraissant, désodorisant, ...). Ils peuvent être substitués par des produits faits maison qui sont des produits beaucoup moins nocifs et beaucoup moins onéreux !

